

AKTUELL

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Haine légale

Luc Caregari

L'interpellation du député populiste de droite Fernand Kartheiser au sujet de la liberté d'expression révèle à nouveau son penchant pour l'extrême droite. Au-delà de la polémique, le sujet reste sensible.

Que ce soit aux États-Unis ou en Europe, la bataille pour ou contre le politiquement correct est un sujet récurrent ces dernières décennies. Et avec les mouvements d'extrême droite qui se sont approprié le rôle de défenseurs de la liberté d'expression pour mieux pouvoir porter leurs discours de haine dans la sphère publique et les rendre ainsi plus acceptables, ce conflit s'est aggravé. Au point où une discussion calme et pondérée semble désormais impossible - comme on l'a vu à la tribune du parlement mercredi.

Sans surprise, c'est le député populiste de droite Fernand Kartheiser qui s'est collé à la tâche, avec dans son sac une interpellation, un projet de motion et un billet de blog. Ce dernier démontre d'ailleurs que, hors le fait d'embrasser les stratégies de ses copains d'extrême droite européens (l'AfD allemande et le FN en tête), Kartheiser n'a pas peur du ridicule. Car pour l'ancien agent double, l'ennemi de la liberté est partout et porte un nom : la gauche. Selon le député ADR, tout le monde - les partis, la presse, des initiatives comme Bee Secure ou encore l'ECRI (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance - qu'il qualifie de compagnie de carnaval d'extrême gauche) - veut la peau des gens simples qui ne demandent que le droit de s'exprimer librement, par exemple pour souhaiter la mort par noyade de milliers de réfugiés sans avoir à craindre des poursuites judiciaires.

Gauchistes partout !

Kartheiser est même allé jusqu'à accuser la justice d'excès de zèle (puisque l'ECRI dans son dernier rapport avait félicité le Luxembourg de son application stricte des lois) lorsqu'il s'agit d'appels à la haine et à demander au ministre de la Justice Félix Braz d'intervenir pour calmer ses magistrats, décidément à la solde des Rouges. Ce qui a provoqué un réel agacement de Braz, qui a eu raison de retoquer cette proposition au nom de la séparation des pouvoirs - et de remarquer qu'en la formulant, l'ADR s'était « lui-même disqualifié ».

Quant à l'idée que la législation actuelle contre les appels à la haine raciale et autres délits qui pullulent dans les réseaux sociaux et dans les commentaires d'articles sur RTL serait contraire à la Constitution, qui exclut toute forme de censure, elle est non seulement perfide et grotesque, mais aussi peu originale. En d'autres mots, c'est une tactique employée par presque tout parti d'extrême droite qui se respecte. Mais il y a pire encore : le fait que Kartheiser ne cache même pas que, pour lui, la liberté d'expression est un phénomène à sens unique. On peut dénigrer l'islam, faire monter la peur des immi-



Croire que Hillary Clinton est de gauche : cela n'arrive qu'à l'extrême droite...

grés ou encore vivre pleinement son homophobie, mais gare à ceux qui osent critiquer les braves gens ! Dans son billet de blog mentionné plus haut, il a même établi un lexique des termes employés par les gauchistes (et sa définition est particulièrement large) pour discriminer la vaillante populace.

Cela étant dit, qui a observé la discussion suivant l'interpellation de notre Marine grand-ducale a aussi pu constater une certaine nervosité dans les rangs des autres partis. Certes, la motion de l'ADR a été rejetée, mais la sérénité n'était pas au rendez-vous dans les différentes interventions des députés. Peut-être parce qu'ils ont réalisé que ces tactiques venimeuses se sont aussi infiltrées dans la sphère publique luxembourgeoise et qu'il va falloir aiguïser le discours pour mieux les contrer, ainsi que réfléchir plus profondément aux questions de racisme et d'inégalités dans notre société ? En tout cas, la seule réponse pénale aux discours de haine ne suffira plus à l'avenir - il faudra bien encore d'autres arguments.

SHORT NEWS

Lëtzebuergesch auf dem Vormarsch

(tj) - Das Gesetz zur Förderung der luxemburgischen Sprache befindet sich auf dem Instanzenweg. Das verkündeten Bildungsminister Claude Meisch und Kulturminister Guy Arendt am Donnerstag auf einer Pressekonferenz. Das Gesetz definiert zunächst eine Reihe von Zielen; so soll beispielsweise die Forschung über die luxemburgische Sprache gestärkt und das Erlernen des Luxemburgischen unterstützt werden. Die Eröffnung des Zentrums für die luxemburgische Sprache, welches unter anderem Geschichte und Dialekte des Luxemburgischen dokumentieren soll, zählt zu den konkreteren Maßnahmen. In naher Zukunft sollen drei Posten geschaffen werden. Ferner ist ein Plan zur Förderung der luxemburgischen Sprache über 20 Jahre vorgesehen, dessen Ausarbeitung zum Aufgabenbereich eines eigens dafür vorgesehenen Kommissariats zählen soll. Dieser Instanz obliegt es zudem, ein ausreichendes Angebot an Luxemburgischkursen im In- und Ausland sicherzustellen. Mit dem Gesetz komme man einer breiten Nachfrage in der Bevölkerung nach, sowohl von Seiten luxemburgischer StaatsbürgerInnen als auch von Nicht-LuxemburgerInnen, so Meisch. Für viele sei das Luxemburgische wichtiger Bestandteil der eigenen Identität.

Mecoskop: Durchwachsene Note für die Regierung

(ja) - Am Mittwoch präsentierte das Mouvement écologique die aktuellste Version des „Mecoskop“. Mit dem Instrument bewertet die Umweltorganisation die Umsetzung jener Punkte im Regierungsprogramm, die mit nachhaltiger Entwicklung zu tun haben und bescheinigt „noch wesentlichen Nachholbedarf für die auslaufende Legislaturperiode“. Von den 114 Regierungsversprechen, die im Mecoskop erfasst sind, wurde bisher rund ein Zehntel noch nicht angegangen, zwölf sind bereits abgeschlossen. Alle anderen sind in Angriff genommen, wobei der Grad der Umsetzung variiert. Mit der Umsetzung der einzelnen Punkte ist der Meco nicht immer ganz zufrieden. In der Mobilitätspolitik seien zwar wichtige Weichen gestellt worden, die Anstrengungen würden aber bei Weitem nicht reichen. Beim Flugverkehr seien sogar Versprechen gebrochen worden, den Ausbau der A3 auf drei Spuren bezeichnete Meco-Präsidentin Blanche Weber als „verkehrspolitischen Quatsch“. Beim Naturschutz werden die Managementpläne für Natura-2000-Flächen, das Verbot der Fuchsjagd und die Änderungen in der Waldbewirtschaftung als positiv gesehen, die ausstehende Reform des Naturschutzgesetzes jedoch sehr kritisch. Insgesamt sei die Politik der aktuellen Regierung eher widersprüchlich, gerade im Hinblick auf den Rifkin-Prozess, bei dem wichtige Fragen ausgeklammert würden. Die Bewertung sämtlicher Regierungsversprechen lässt sich auf mecoskop.lu nachlesen.

L'euthanasie remise en cause ?

(lc) - La loi sur le nouveau plan hospitalier ne fait pas que des heureux. Cette semaine, c'était au tour de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) de s'inquiéter, dans une lettre bien fournie envoyée aux rédactions, de la pérennité de la loi sur l'euthanasie et le suicide assisté de mars 2009, et sur la volonté politique de la garantir. En effet, suite à un avis du Conseil d'État, la mention expresse de cette loi dans un passage du projet de plan hospitalier soumis par la ministre de la Santé est critiquée comme superflue. La commission parlementaire de la Santé a - après maintes délibérations - suivi la haute corporation dans son idée. Aussi parce qu'une telle mention créerait une base qui permettrait à la CNS de rembourser les actes d'euthanasie et de suicide assisté. Pire encore, la commission « considère que l'accompagnement des patients en fin de vie doit faire partie de la formation spécifique en soins palliatifs ». Or, l'ADMD remarque que les personnes qui souhaitent l'euthanasie ne sont pas nécessairement demandeuses de soins palliatifs. L'association se demande donc si le monde politique est toujours garant des volontés exprimées dans la loi de 2009 et si un remboursement sera un jour possible.